traités par les bureaux de perception, surtout si les réclamations, qui auraient dû normalement leur être faites dans les quinze mois qui suivent la déposition du rapport d'impôt, ne le sont que trois ou quatre ans après. Le coût de la vie n'est plus le même; les salaires sont moins élevés que pendant la guerre, et la situation financière de nombre de personnes a sensiblement varié depuis deux ans. J'estime que chaque bureau régional devrait posséder un département spécial, composé de quelques employés relevant directement du ministère du Revenu national, à Ottawa, et qui aurait comme fonctions d'étudier les doléances des contribuables qui reçoivent des réclamations et qui ne peuvent d'un trait les acquitter.

Ce bureau jugerait les cas au mérite et prendrait, avec les intéressés, des ententes qui seraient satisfaisantes pour les deux parties. Et si le paiement se fait par versements, on ne devrait pas exiger l'intérêt,—si je ne fais erreur, de 7 p. 100,—qu'on continue à imposer sur le solde non paye.

Je tenais à dire ces choses. Elles sont causes d'un mécontentement assez prononcé dans la population. J'estime que le Gouvernement doit leur apporter considération. Je crois que les honorables ministres des Finances et du Revenu national seront bien disposés. Du budget en lui-même, je me réjouis. Personnellement, j'aurais préféré des exemptions de base plus élevées; j'apprécie tout de même, comme un grand pas, la nouvelle échelle des taux qui réduit sensiblement l'impôt. J'aurais aimé que la taxe sur les boissons gazeuses fût abolie, que la taxe sur les objets de luxe fût, sinon totalement enlevée, du moins sensiplement réduite, et qu'il y eût quelques adoucissements dans d'autres domaines. Le Gouvernement a pensé qu'il se devait, en 1947, d'aider d'abord le salarié, petit et moyen, quitte, l'an prochain, à alléger, tel que statué, le fardeau des industries et des corporations, et à faire d'importantes coupures dans nombre de taxes et d'impôts indirects. Le présent budget favorise directement le petit salarié. Personne ne peut en douter. Aussi a-t-il plu aux classes laborieuses et modestes. D'autant plus que les allocations familiales versées en 1947 ne sont assujetties maintenant à aucune retenue ou récupération. Un très grand pas vient de se faire dans la bonne direction. L'honorable ministre des Finances mérite d'être félicité; je l'invite certes, au nom de mes commettants, à ne pas laisser le bon chemin dans lequel il vient de s'engager.

Des VOIX: Très bien!

M. R. R. KNIGHT (Saskatoon): Monsieur l'Orateur, je désire commencer par féliciter [M. Bertrand (Terrebonne).]

mon honorable ami le député de Moose-Jaw (M. Thatcher) de l'excellent discours qu'il a prononcé dans cette enceinte, il y a quelques jours, et du courage qu'il a manifesté en parlant français en cette Chambre. C'était une chose très difficile pour lui, comme c'est pour moi-même une chose très difficile ce soir.

M. LESAGE: Cela ne paraît pas.

Une VOIX: C'est très bien!

M. KNIGHT: Je ne puis parler très bien cette belle langue, cependant je peux la lire assez bien et je l'écoute avec plaisir au cours des discours de mes amis d'en face . . .

Une VOIX: Très bien!

M. KNIGHT: . . . mais je n'ai pas eu l'occasion de la parler, il me faudra la pratiquer.

Je parle français ici ce soir pour féliciter Les Compagnons de Saint-Laurent, de Montréal, qui ont remporté le trophée à l'occasion du festival dramatique tenu à London, Ontario.

Des VOIX: Très bien!

M. KNIGHT: Ils ont joué cette belle pièce de Molière, *Le Médecin malgré lui*. C'est la première pièce que j'ai lue en français.

Je suis aussi heureux de constater que M. Bill Walker, de ma province de Saskatchewan, a été déclaré le meilleur artiste du festival.

Maintenant, monsieur l'Orateur, revenons à nos moutons; il nous faut discuter ce budget, et avec votre permission, je passerai maintenant à l'anglais, qui m'est beaucoup plus familier.

Des VOIX: Très bien!

(Traduction)

M. KNIGHT: L'exposé budgétaire est nettement décevant d'abord pour ceux qui en espéraient quelque réduction du coût de la vie qui continue de monter d'un mois à l'autre. Le budget ne leur apporte aucun soulagement. Les taxes d'accise, de luxe et de vente restent les mêmes et le coût de la vie continue de monter. Or ces taxes atteignent sans doute la grande masse des gens dont certains, qui peut-être n'acquittent pas ou très peu d'impôts sur le revenu. Il leur faut cependant se procurer des épiceries, des vêtements, payer le loyer autant d'articles auxquels passe presque tout le revenu de ce groupe. Règle générale, ces gens n'ont pas d'épargnes, ni obligations de la victoire et ils ont dû pour grossir les faibles salaires, sacrifier ce qu'ils avaient pu accumuler durant la guerre, de sorte que les obligations sont dans les mains qui ont l'habitude de les détenir.